

**COMPTE RENDU DES DÉCLARATIONS ÉFFECTUÉES DANS LE CADRE  
DE L'OPÉRATION DE RÉGULARISATION SPONTANÉE**

Eléments	Champs	Observations
Identification de la banque	Code_banque	Code banque de Bank Al Maghreb
	Numéro_déclaration	ORS/codebanque/2020/numéro de séquence de la déclaration selon une série suivie.
Déclaration	Date_déclaration	Date mentionnée sur le récépissé remis au déclarant
	Catégorie_déclarant	Personne physique ou morale (P)/ (M) ayant fait la déclaration
	Montant des avoirs liquides	La contrevaieur en dirhams des avoirs liquides déclarés
	Mt_déposé	La contrevaieur en dirhams du montant déposé dans des comptes en devises ou en Dirhams convertibles au Maroc
	Mt_cédé	La contrevaieur en dirhams du montant cédé sur le Marché des Changes
	Date_rapatriement	Date du rapatriement
	Val_acq_biens_immeubles	La contrevaieur en dirhams du prix d'acquisition des biens immeubles
	Date_d'acquisition_BI	Date d'acquisition du bien immeuble
	Pays	Pays de détention du bien immeuble
	Val_acq_actifs_financiers	La contrevaieur en dirhams du prix d'acquisition ou de souscription des actifs financiers
	Date_d'acquisition_AF	Date d'acquisition ou de souscription de l'actif financier
	Pays	Pays de détention de l'actif financier
	Mt_contribution	Montant de la contribution en Dirhams

La transmission du compte rendu doit être réalisée de manière électronique selon une fréquence hebdomadaire, le lundi qui suit la fin de la semaine. Les détails techniques seront communiqués directement par l'Office des Changes aux différentes banques de la place.